



## **Décision n° 2017-03 portant sur le renouvellement du mandat du directeur de la Maison de Grenoble INP**

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** la délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 04 février 2016 portant l'élection de Madame Brigitte Plateau en qualité d'administrateur général de l'Institut Polytechnique de Grenoble pour une durée de 4 ans à compter du 29 février 2016
- VU** la délibération du conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Grenoble en date du 28 février 2017 approuvant le renouvellement du mandat du directeur de la Maison de Grenoble INP

### **L'Administratrice générale de l'Institut polytechnique de Grenoble décide**

#### **Article unique :**

Renouvellement du mandat de Monsieur René Feuillet en qualité de directeur de la Maison de Grenoble INP pour une durée de deux ans, par dérogation à l'article 4-1 du règlement intérieur de la Maison de Grenoble INP, soit jusqu'au 30 novembre 2018, avec un effet rétroactif au 24 novembre 2016.

A Grenoble, le 10 mars 2017

L'Administratrice générale

SIGNE

Vu et pris connaissance  
Le 03 avril 2017

Brigitte PLATEAU

SIGNE

René FEUILLET